

JDA

Le journal des arquaises et des arquais - juin 2021
Arques-la-Bataille - n°72



Les règles d'urbanisme évitent que des sites ou des quartiers soient dénaturés et, qu'ainsi l'habitat individuel ne soit dévalué.

JARDINS PARTAGÉS, L'ÉCOLE DE LA NATURE





DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021

MODALITÉ DE MISE EN APPLICATION DES 1607H

A compter du 1er janvier 2022, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil d'école élémentaire s'est réuni le 4 juin dernier pour traiter de l'organisation du temps scolaire pour la période 2021-2024 et s'est exprimé en faveur de la reconduction de la dérogation. Il en est de même pour le Conseil d'école maternelle réuni le 11 juin 2021. Il est proposé de solliciter une dérogation aux dispositions de l'article D521-10 du Code de l'éducation, visant à organiser le temps scolaire sur quatre jours, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS PARCELLE AH 383

Installation par la Communauté d'agglomération du poste de refoulement sur le terrain cadastré section AH n°383 appartenant à la Commune dans le cadre du projet d'extension du réseau d'eau usées « impasse de la gare ». Autorisation à Madame le Maire de signer la convention de servitude avec Enedis pour l'établissement d'un branchement électrique sur la parcelle cadastrée section AH n°383

FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES

Renouvellement de l'adhésion au dispositif du Fonds d'Aides Aux Jeunes. Depuis 1997, cette participation volontaire des communes n'a pas été modifiée, elle reste calculée sur la base de 0,23€ par habitant.

CRÉATION DE POSTES EN PEC – CUI – CAE

Création d'un emploi dans le cadre du parcours emploi compétences. Autorisation de signer la convention avec Pôle Emploi et le contrat de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVÉ

Autorise d'installation d'une passerelle entre la propriété de Monsieur Scohy, cogérant du camping de Martigny et la parcelle communale cadastrée A185, vu l'intérêt touristique de ce projet permettant un accès à l'Avenue Verte aux piétons et cyclistes résidant au camping.

BUDGET COMMUNAL DÉCISION MODIFICATIVE N°2

(Voir tableau ci-dessous)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6232 : fêtes et cérémonies	500,00€	0,00€	0,00€	40,00€
TOTAL D 011 : charges à caractère général	500,00€	0,00€	0,00€	40,00€
D-023 : virement à la section d'investissement	0,00€	4 000,00€	40,00€	0,00€
TOTAL D 023 : virement à la section d'investissement	0,00€	4 000,00€	40,00€	0,00€
D-6574 : subvention de fonctionnement aux associations	3 500,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 65 : autres charges	3 500,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 000,00€	4 000,00€	0,00€	0,00€
INVESTISSEMENT				
R-021 : virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	4 000,00€
TOTAL R-021 : virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	4 000,00€
D-2111-114 : achat de terrain	0,00€	4 000,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D21 : immobilisations corporelles	0,00€	4 000,00€	0,00€	0,00€
TOTAL INVESTISSEMENT	0,00€	4 000,00€	0,00€	4 000,00€
TOTAL GENERAL		4 000,00€		4 000,00€

SOMMAIRE - 72



Page 4

Protéger le patrimoine collectif et individuel



Page 7

Examen de passage pour les JSP



Page 8

Vie d'entreprise, Adop recrute



Page 10

"Les jardins partagés", de la terre à l'assiette



Page 13

Le Henri Cat ou la "ronronthérapie"



Page 14

Les sports



Page 16

"La petite conserverie", le food truck solidaire

Chères Arquaises, chers Arquais,

Je profite de la parution de notre journal pour vous dire MERCI ! Merci pour la confiance que vous m'avez renouvelée à l'occasion du scrutin départemental ! J'en suis profondément touchée, et je me sens plus que jamais le devoir de travailler pour le bien vivre dans notre commune.

Ce bien-vivre, c'est par exemple le logement : vous avez sans doute vu les premiers coups de pelle donnés à Archelles pour le lotissement que va voir le jour. Nous y reviendrons. Avec les 27 logements qui vont aussi démarrer près du stade et le remplacement des « Cahouettes » par des logements neufs, ce sont des familles, des jeunes ou des aînés qui vont voir leur quotidien amélioré. C'est aussi notre commune qui confortera sa population, ses commerces, ses écoles.

Je n'oublie pas le quotidien, avec toutes les activités qui reprennent. Je m'en réjouis pour vous tous. Ce numéro du JDA s'en fait largement l'écho, et c'est à nouveau l'engagement de nombreux bénévoles qui permet que ces loisirs sportifs, culturels ou éducatifs, reviennent animer notre ville et vous apporter du bien-être.

Et bien sûr, je me tiens toujours à votre disposition. La porte de la mairie vous est ouverte et j'y reçois tous ceux qui le désirent.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été, en profitant de vos proches et des petits bonheurs que la vie peut offrir !

Votre Maire, Maryline Fournier.



Protéger le patrimoine collectif et individuel

Arques a été déclaré « site remarquable ». Le critère de l'impact environnemental est également primordial dans le Plan local d'urbanisme (PLU), a fortiori dès qu'il s'agit d'aménagement extérieur ou d'agrandissement d'une habitation. Pose de panneaux photovoltaïques, ravalement de la façade, mise en place d'un portail, démolition, création d'une terrasse ou d'un garage, réalisation d'une piscine...

Chaque chantier, petit ou grand, est assujéti à une déclaration préalable (DP) ou à un permis de construire (PC).

Cette réglementation, parfois perçue comme une contrainte, est avant tout garante de la protection du patrimoine urbain et environnemental. En assurant une harmonie architecturale collective, les règles d'urbanisme évitent que des sites ou des quartiers soient dénaturés et, qu'ainsi, l'habitat individuel ne soit dévalué. C'est l'intérêt de chacun de nous pour une ville belle à vivre.

Montage d'un abri de jardin, d'une cabane ou d'un appenti :

Attention, contrairement à une idée reçue, même les abris de jardin inférieurs à 5m² nécessite une demande préalable à l'installation car Arques est en secteur protégé.

Au delà de 20m², un Permis de construire est indispensable.



Extension d'habitation ou création d'un garage accolé

Moins de 40m² et si la surface plancher totale est inférieure à 150 m², une Déclaration Préalable est à déposer. Plus de 40m², demande de Permis de Construire.



Pose d'une fenêtre de toit de type « Vélux » : Déclaration préalable obligatoire



Mise en place d'un portail : Déclaration préalable obligatoire



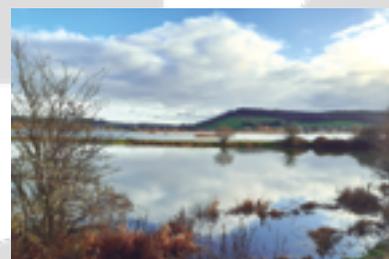
Création d'un mur de clôture ou d'une clôture : Déclaration préalable obligatoire



Travaux sur toiture

Le remplacement de tuiles à l'identique ne nécessite aucune formalité, sinon une déclaration préalable est obligatoire.

Installation de panneaux photovoltaïques ou pose d'une parabole supérieure à 1m : Déclaration préalable obligatoire



SANS AUTORISATION MAIS PAS SANS CONSÉQUENCES !

Avant de sortir l'établi et la scie sauteuse pour améliorer ou agrandir l'extérieur de sa maison, les demandes de travaux doivent être faites au préalable en respectant les délais. Omettre ou passer outre ces déclarations peut être lourd de conséquences et passible de poursuites pénales. En plus de la sanction qui peut vous imposer des mesures de démolition et de restitution, avec une mise en conformité dans leur état antérieur (article L487-5 du code de l'urbanisme), vous risquez une amende comprise entre 1 200 et 6 000 € par mètre carré de surface construite (article L480-4).

Si un tiers subit un préjudice lié à une extension ou à vos travaux réalisés, il peut engager une action au tribunal civil dans les cinq ans. En cas d'absence de permis de construire ou de non-conformité, le délai s'étend à 10 ans. A la vente de votre maison, le notaire devra s'informer sur la conformité aux règles d'urbanisme et renseigner votre acheteur sur les éventuelles anomalies !

Création d'une terrasse non couverte et de plain-pied en béton ou en bois :

Aucune formalité à faire si aucune surélévation de la terrasse, quelle que soit la surface.

Si surélévation et surface inférieure à 40m², faire une déclaration préalable, au-delà de 40m² un permis de construire est indispensable.



Création d'une véranda ou d'une terrasse couverte :

Si surface inférieure à 40m² et si la surface plancher totale est inférieure à 150m², faire une déclaration préalable.

Si supérieure à 40m², déposer un permis de construire.



Il est simple d'être en règle, ayez le bon réflexe :

Vous pouvez vous informer à la mairie sur les différentes procédures et les délais à respecter, ou sur le site de la commune, ville-arques-la-bataille.fr, rubrique urbanisme.

Déclaration préalable, permis de construire ou permis de démolition... Vous y trouverez, sous une forme très facile d'accès, toute la réglementation nécessaire. Tous les documents administratifs et formulaires Cerfa indispensables sont téléchargeables, plan cadastral compris.



Informations :

EN MAIRIE

SUR LE SITE DE LA COMMUNE :

ville-arques-la-bataille.fr
(rubrique urbanisme)

Examen de passage pour les JSP



Samedi 12 juin, les écoles des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Neufchâtel-en-Bray, Buchy et de la Vallée d'Arques se sont retrouvées au groupe scolaire pour évaluer leurs différents acquis.

Ils étaient une cinquantaine de 2ème et 3ème année à être examinés, sous le regard des formateurs, du lieutenant Pascal Ancelot, président des JSP d'Arques et du Capitaine Pascal Monchy, chef de centre. Maîtrise du matériel, exercice à la lance ou

aux échelles, reconnaissance équipée des ARI (Appareil Respiratoire Isolant) dans une pièce plongée dans le noir ou sauvetage de personne...

Les futurs pompiers doivent réussir les différentes épreuves et démontrer leurs aptitudes pour pouvoir continuer leur formation. Au terme de quatre années d'enseignements théoriques et pratiques, ils viendront renforcer les effectifs des centres de secours et d'incendie.

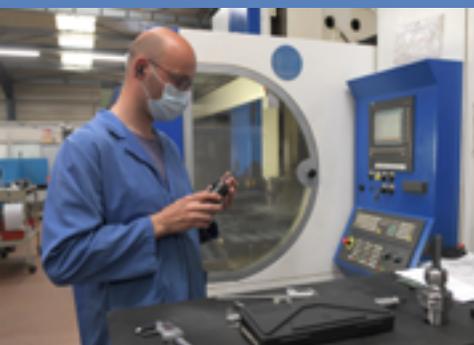
« Et c'est toujours une fierté de pouvoir les croiser ensuite sur une intervention, se félicite le lieutenant Pascal Ancelot. C'est le sentiment d'un travail accompli en amont ».

La formation est ouverte dès l'âge de 12 ans et ne nécessite qu'un seul prérequis : être motivé ! Sport, instruction civique, manœuvres et cours théoriques sont au programme de l'apprentissage hebdomadaire. Prochaine journée de recrutement le samedi 4 septembre.

Prendre contact au préalable avec le Capitaine Pascal Monchy : 06 07 09 74 01



Maillon fort du groupe HDI (Henry Desjonquères Industries), l'entreprise familiale s'est implantée dans le paysage arquais il y a plus de 50 ans. Aujourd'hui en plein essor, Adop France investit et recherche des collaborateurs.



ADOP RECRUTE

Pour pérenniser son développement, l'entreprise recherche quatre nouveaux collaborateurs (usinage et ajustage/montage). « Nous sommes dans la mécanique de grande précision qui requiert des savoir-faire, de la rigueur, une exigence de qualité, argumente Pascal Fruchaud. Nous recrutons des opérateurs disposant d'un minimum d'expérience et de connaissances en mécanique, mais surtout d'une forte envie d'apprendre et de progresser. » La recherche de nouveaux profils se fait avec le soutien des CFAI (Centres de formation d'apprentis de l'industrie) mais aussi à travers les stages des lycées techniques, les annonces et les jobs dating.

Si vous avez des compétences en mécanique de précision, Adop France recrute. Renseignements sur adopfrance.fr.

Adop en progression

Adop France s'est spécialisée dans la conception et la réalisation de moules pour le flaconnage plastique. « Nous sommes dans une niche, mais nous avons une expérience et un savoir-faire reconnu internationalement, souligne Pascal Fruchaud, directeur général du site. Nos principaux clients sont des transformateurs des secteurs de la pharmacie et de la cosmétique. » Cette maîtrise des technologies permet à l'entreprise de réaliser 50% de son chiffre d'affaire à l'export. « Le fait de travailler à l'international nous permet de compenser les variations des marchés français et étrangers, nous avons même continué de progresser pendant la crise sanitaire », précise le chef d'entreprise.

"L'innovation fait partie de notre culture"

Profitant d'une courbe d'activité ascendante, Adop amplifie les investissements et agrandit son parc de

machines-outils. « Nous sommes propriétaire du terrain, nous souhaitons rester et continuer à nous développer à Arques, assure Pascal Fruchaud. Une extension des locaux va être réalisée. Elle apportera plus de confort de travail aux 36 salariés du site. » Le service RD (Recherche et développement) actuellement au cœur des bâtiments de fabrication va pouvoir bénéficier de ces nouveaux locaux. « L'innovation fait partie de notre culture, nous essayons sans cesse de repousser les limites de la technologie, d'inventer pour rendre réalisables les projets innovants de nos clients, de progresser dans la connaissance des nouvelles matières », précise Pascal Fruchaud.



Chinoises, françaises et américaines, une centaine d'imprimantes 3D sont désormais alignées dans les locaux de Nes.



Justin Demeslay devant la seule machine de ce type en Europe

Nes, la 3D grand format

« Nous sommes un laboratoire de technologies, nous avons la volonté de devenir une vitrine. » Justin Demeslay, chargé du développement de la 3D au sein de Normandy Eco Space (Nes), fait partie de la douzaine de collaborateurs de l'entreprise gérée par Valéry Jimonet et qui continue de se développer à grande vitesse dans la High-Tech et l'impression en 3D. « Nous ne cessons d'investir dans de nouvelles machines qui permettent aujourd'hui d'intégrer différents composites comme le bois ou le kevlar », précise Justin Demeslay. chinoises, françaises et américaines, une centaine de machines sont désormais alignées dans les locaux. Elles présentent toutes des spécificités. Chez Nes, la réactivité est la devise. « Nous pouvons partir d'une idée crayonnée et produire en quelques jours, assure Justin Demeslay. Pour les entreprises, cela permet d'éviter la fabrication de moules onéreux et d'être directement dans le prototypage. »

À la conquête du monde

Après avoir créé, avec un immense succès, le Misty (pince-nez) qui empêche la buée sur les lunettes malgré le port d'un masque, Nes s'attaque désormais à un marché XXL avec une machine 3D géante. « Il y a seulement 3 machines de ce type dans le monde, nous avons la seule en Europe ! se réjouit Justin

Demeslay. Nous pouvons imprimer sur une surface de 1,80 m par 0,60 m, cela ouvre de nouveaux horizons. » En une pièce, la machine peut ainsi imprimer un tableau de bord de voiture, des maquettes grand format pour architecte ou des pièces pour l'aéronautique. Plus qu'une vitrine, Nes pourrait bien devenir une référence mondiale de la 3D.

LE SITE D'ACTIVITÉS ERNEST CARNOT

Situé au Rond-point de la rue Verdier Monetti et de la rue Auguste Perret, l'ancien complexe industriel est resté actif et accueille plusieurs sociétés comme NES, Normandie Coating, RTT ou LRS Chaudronnerie. Dans la mémoire des Arquais il demeure le site Regma, mais il a désormais pris le nom de l'un des créateurs de la Viscose en 1903, Ernest Carnot.

Issu d'une famille d'ingénieurs et de savants, fils du président Sadi Carnot qui fut assassiné par un anarchiste en 1894, le chimiste a consacré la plus grande part de



son activité aux textiles artificiels. Un développement industriel qui a profondément marqué notre commune avec le doublement de sa population, la construction de la Cité CTA et la création de l'Etoile Sportive Arquaise ou de la Musique des Industriels d'Arques.

"Les jardins partagés" de l'Espace Georges Thurin, de la terre à l'assiette



Niché au sein des jardins ouvriers, près des étangs, le lopin de terre ensoleillé attribué à l'EGT enfile ses habits de saison. Plantés par les adhérents, les écoliers et leurs parents, les carrés de légumes et de fleurs prospèrent. A l'ombre du cerisier, un salon de jardin fabriqué lors d'un chantier jeunes invite au farniente. « Les jardins partagés » portent bien leur nom !



Assis en demi-cercle autour de Samuel, les élèves de CE2 de Mme Gaffé écoutent avec attention les conseils de l'animateur des jardins partagés de l'Espace Georges-Thurin (EGT). L'ambiance est bucolique mais l'instant est sérieux ! Après la théorie, chacun devra prendre pelles et binettes pour nettoyer, planter des bulbes de fleurs et semer les graines de haricots. Des apprentis jardiniers pas si néophytes que ça. Nombreux sont ceux qui ont des parents ou grands-parents possédant un potager. *« Mais ils ont souvent une vision un peu éloignée puisque ce ne sont, bien souvent, pas eux qui font, précise l'enseignante. Ici ils participent. Le jardin c'est le prolongement d'un travail que nous commencé en classe sur les végétaux »*. Et à voir le sourire arboré sur le visage des écoliers, *« la leçon de choses »* est bien accueillie dans les rangs ! *« Ils sont contents d'être là, même si parfois ils sont plus intéressés par les insectes que par les plantations »*, s'amuse Samuel.

« Amener les enfants, accompagner les parents »



Jeudi, c'est au tour des « moyens-grands » de la classe de Caroline Byhet de venir s'initier au jardinage, avec le même intérêt et la même curiosité que leurs aînés. Mais sous un soleil plombant, travailler la terre est une rude tâche. Heureusement, la cueillette des fraises a réveillé les papilles et les sourires des apprentis jardiniers.

« C'est une approche au jardin, ça doit être un plaisir et l'idée est d'amener les parents ici grâce aux enfants. Ensuite, c'est de pouvoir accompagner les familles à leur propre parcelle, créer une proximité et une convivialité entre les jardiniers ». Une pédagogie que Samuel fait cheminer jusqu'à l'assiette. En responsabilisant les enfants à la nature et au respect de l'écosystème, c'est notre cadre de vie que l'on améliore ainsi que le plaisir de consommer des produits sains. Pour accompagner cette démarche, l'ouverture récente de « La petite conserverie » (Voir page 16) arrive à point nommé et va permettre la conservation de la production de la saison estivale.

« Sarriette, thym, basilic, coriandre, menthe fraîche ? » Samuel réfléchit également à implanter des carrés potagers de plantes aromatiques au cœur des quartiers.



« Parce que tout le monde n'a pas la chance d'avoir un jardin, explique-t-il. En réalisant des bacs à hauteur de taille, ils seront protégés des animaux et tout le monde pourra participer, y compris les personnes les plus fragiles du dos. » Un concept qui prend désormais racine avec succès dans de nombreuses villes.

La gastronomie est également au menu. Ancien boulanger, Samuel offre son expérience chaque semaine lors des ateliers cuisine à l'Espace Mandela. « Là aussi, la cuisine est prétexte à des temps de rencontre et à lier des amitiés. Le secret, c'est de ne pas se prendre la tête ! » Du jardin à la cuisine, un sillon tout tracé.

«Être auprès des habitants, mais aussi, avec les habitants ! Pour le jardin, la mise en place des projets ou apporter son expérience, Samuel est à la recherche de bénévoles. Convivialité garantie ! »

Contact 02 35 85 54 08

Expression libre

ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Les élections départementales ont porté notre maire aux responsabilités de Conseiller Départemental aux côtés de Nicolas Langlois, maire de Dieppe. Avec plus de 72% des voix à Arques, c'est un renouvellement de la confiance que vous aviez accordée à notre liste municipale il y a un an.

C'est aussi une bonne nouvelle pour notre commune. Dans de nombreux domaines, le Département doit se trouver au côté des élus locaux : santé, solidarités, circulation, équipements de proximité et bien d'autres sujets.

Il y a urgence à recréer un espoir de changement là où le Président Macron et les libéraux assèment une unique option: libéralisme, individualisme et chacun pour soi. Maryline Fournier et Nicolas Langlois seront des élus attentifs à vos vies, à notre territoire, pour garantir et respecter la dignité de chacun.

Le droit de vote a été obtenu en 1848 pour les hommes et en 1944 pour les femmes. Voter est un acte citoyen qui permet de s'exprimer pour changer les choses ou les laisser en état. Le scrutin du mois de juin a été marqué par une forte abstention. Nous devons analyser les causes : manque d'intérêt des médias, manque de connaissance sur ces collectivités qui pourtant concernent notre vie quotidienne, refus pour certains candidats d'afficher clairement leur appartenance politique, fiasco de la distribution des circulaires, peuvent expliquer partiellement le refus de vote. Cependant, le succès de notre maire renforce plus que jamais notre engagement pour le bien-vivre à Arques.

LE RENOUVEAU POUR TOUS

La mise en valeur du patrimoine arquais est l'une de nos priorités. Nous déplorons la mise en vente à perte de la gare qui idéalement placée aurait pu être le point central du développement touristique et culturel de la commune. Nos propositions de réhabilitation n'ont pas été entendues par les élus majoritaires qui ont décidé de céder la bâtisse, riche d'histoires, à un particulier et ce malgré l'engagement électoral de la liste majoritaire en fonction

Dépôts sauvages/incivilités environnementales : craignant qu'une simple communication ne suffise pas à une prise de conscience générale, une réflexion doit être portée afin de trouver et mettre en place des solutions curatives, correctives et préventives

Vitesse : la vitesse excessive dans certaines rues de notre commune sera à nouveau évoquée afin de trouver des solutions

Budget : avons voté contre et déploré le manque de clarté et de précisions

Insécurité/nuisances : des nuisances sonores et d'incivilités de certains jeunes sont à déplorer au sein de notre commune ; afin d'y pallier, nous avons sollicité auprès de la municipalité un espace dédié à la jeunesse (aire de jeux, city parc) ; un projet socio-éducatif pourrait être également mis en place ?

Comme indiqué dans le dernier JDA, nous préparons notre prochaine organisation que nous pourrions mettre en fonctionnement dès septembre prochain. Nous vous tiendrons informés. En attendant, vous pouvez toujours nous contacter sur notre mail : lerenouveaupourtous1@orange.fr

LE HENRI CAT OU LA « RONRONTHÉRAPIE »

Place Lombardie, au restaurant Cristal Or succède le Henri Cat, un établissement dédié aux amoureux des félins. Si le concept est très répandu au Japon, c'est encore sous le regard de la curiosité que les premiers clients découvrent l'ouverture d'un bar à chats ! Mais pour Sylvie et Adrien Perrimon, c'était une évidence, las de l'enseignement et passionnés par les animaux, ils souhaitaient travailler auprès des chats.

« Pour l'instant, nous en avons cinq. Ils viennent tous de la même chatterie de la SPA de Saint-Aubin-sur-Scie, ils ont été pucés, vaccinés et stérilisés, assure Sylvie. Mais le but n'est pas qu'ils restent toute leur vie dans le restaurant. Si un client a un coup de cœur pour un chat (ou réciproquement, c'est souvent le cas!), il peut l'adopter. Dans ce cas c'est la SPA qui prend le relais ».

Dans la salle de restauration principale, Vicky, Lilou, Pouick, Socrate et Bagheera slaloment entre les tables. A la première jambe venue, ils donnent un coup de tête affectueux, lézardent le long des baies vitrées à regarder les humains s'agiter dehors, se lovent sur de confortables coussins et apprécient cette nouvelle vie. « Il y a quelques règles à observer pour bien les respecter, souligne Sylvie. Il faut éviter de les porter, les laisser dormir et les laisser venir jusqu'à vous s'ils en ont envie ! »

Le couple a du ré-agencer complètement les lieux pour accueillir clients et animaux en toute sécurité et en tenant compte des règles d'hygiène. Les chats ne peuvent accéder aux cuisines et



possèdent leur propre dortoir, équipé d'une chatière pour s'isoler quand ils le souhaitent. Dans les jardins extérieurs, la terrasse abrite également plusieurs lapins géants, là-aussi en totale liberté, gambadant entre les tables.

Le Henri Cat propose une carte de crêpes et de wraps à base de produits locaux et artisanaux, sur place ou à emporter. C'est aussi un salon de thé ouvert tous les après-midis et vous trouvez tous les produits dérivés sur les chats à la boutique.

Renseignements et réservations au 06 73 17 16 92.

L'art de couper les cheveux en quatre



Si la taille du salon est modeste, il n'en demeure pas moins que plusieurs générations d'Arquais sont passés entre les mains d'Yves Coulon. Installé depuis 45 ans rue des Halles, le coiffeur pour hommes a eu le temps de voir grandir sa clientèle... et prendre quelques cheveux blancs ! « Avant d'arriver à Arques, j'avais démarré la coiffure à Dieppe, il y a 50 ans. J'ai toujours des clients de cette période qui me suivent » se félicite Yves Coulon.

C'est à l'âge de 15 ans qu'Yves Coulon a effectué ses premiers coups de ciseaux avec un maître d'apprentissage très dur.

Originaire d'Ouville-la-Rivière, il reprend le salon Arquais en 1976, où par choix, il travaillera seul. « Le métier n'a cessé d'évoluer en fonction des modes. Lorsque j'ai commencé les coupes étaient courtes puis on est passé à l'extrêmement long et aujourd'hui on est presque rasé sur les côtés ! » Après 56 années de travail, l'artisan coiffeur prend une retraite bien méritée et part rejoindre la côte vendéenne pour s'adonner aux randonnées pédestres. En fermant définitivement sa porte ce 1^{er} juillet, et sans reprendre pour son salon, c'est une petite institution locale qui cesse son activité.

OXFAM Trailwalker

100 kilomètres à pied en moins de trente heures ! C'est le défi de l'OXFAM Trailwalker que s'apprêtent à relever « La kool gang company » et « La Jong team », deux équipes de l'ESA football. Le 3 et 4 juillet, pour cette 2ème édition sinuant dans l'arrière-pays dieppois, pas moins de 340 équipes de quatre membres venus de tout l'hexagone se sont inscrites. Une boucle qui emmènera les randonneurs le long des falaises du Petit-Caux, passera par Bacqueville-en-Caux, Ouville-la-Rivière, traversera Varengeville-sur-Mer pour rejoindre l'arrivée à Dieppe. En somme, une promenade de santé, avec les plus beaux points de vue de notre région !

Cette manifestation qui a vu le jour en 1981 est de plus en plus plébiscitée, relayée désormais en Europe, en Asie et en Australie. Si tout le monde (ou presque) peut y participer, le challenge est bien réel, avec marche nocturne et sans relais. Mais c'est aussi une aventure humaine qui se veut solidaire.



Contrat rempli pour les « Alphas », autre équipe arquoise avec Florence Désenclos, son fils Clément, Justine Duparc et Julien Rouleau. Accompagnés par Maryline Fournier, ils ont bouclé les 100 km en 26h36 ! Des ampoules et des douleurs, mais les encouragements des supporters le long du parcours ont été plus forts que les crampes.



Basket

La commune en soutien

Comme toutes les sections sportives, les licenciés de l'ESA Basket s'impatientaient de cette mise en quarantaine forcée de leur activité. Les restrictions sanitaires s'allégeant mais interdisant toujours la pratique à l'intérieur du gymnase, le club a souhaité prendre les devants et s'entraîner à l'extérieur. La municipalité a soutenu cet appel à projets et a investi 1198 € pour l'achat de

Pour être sur la ligne de départ, chaque équipe doit collecter 1500 € de dons. Des fonds destinés à des actions de lutte contre la pauvreté dans le monde.

« Sur le papier », le classement importe peu et la compétition est bon enfant. Seul l'objectif de réussir à franchir la ligne d'arrivée est important. « *Mais nous sommes sportifs et avons l'esprit compétiteur* » prévient en riant Yohann Guérain de « La kool gang company » « *C'est avant tout un dépassement de soi... vous pouvez compter sur moi pour mener mon équipe au Finish* » assure Jonathan Deguine de « La Jong team ». Tous forment deux équipes de copains qui jouent ensemble dans l'équipe « *matin* » de l'ESA. Nul doute que ça risque de « *se chamberer* » un peu sur les sentiers ! Il n'en demeure pas moins que l'on n'improvise pas une telle épreuve sans préparation et depuis plusieurs mois les compétiteurs arquais s'entraînent d'arrache-pied.



La Jong Team : Jonathan Deguine « Le Coach », Nicolas Brousse « La Surprise », Guillaume Quessandier « L'Infatigable ». Blessé pendant l'une des séances d'entraînement, Olivier Denoyer a dû abandonner le projet et laisse sa place à Romain Quessandier, « Le Joker ».



La kool Gang Company : - Yohann Guérain "L'ancien", Mehdi Boudjédir "la Machine", Vincent Denoyer, "le Punchliner" et Julien Guillou "le photographe".



TENUE DE RIGUEUR AU BOULODROME

Tous les mercredis, de 14h à 17h30, les boulistes de l'Ametpa se retrouvent au boulodrome près du service technique. Ils sont plus d'une vingtaine à flirter avec le cochonnet dans la bonne humeur et la convivialité. Il n'en demeure pas moins que les parties sont jouées avec attention et précision, et gare à Fanny ! Ces passionnés de la pétanque se sont cotisés pour acheter des sweats floqués au nom de leur club.

Pascal Duplessis, le bénévole de l'ESA

Dans les gradins du stade Saint-Etienne, sur les bancs du gymnase de l'Etoile ou le long du boulodrome, Pascal Duplessis est un passionné de sport, pas des clubs surmédiatisés, mais ceux de l'ES Arquais. Il est connu de tous les pratiquants locaux depuis de longues années, du foot au hand, du basket au karaté, il n'y a que le tennis de table qui échappe à ses ferveurs, « *j'ai toujours fait du sport et je*

suis de la vraie graine arquaise, qui pousse depuis 59 ans ». Pascal arbore un sourire généreux, salue de la tête à tout va les sportifs sur le terrain, quel que soit son âge, tout le monde le connaît. Il est vrai qu'il est présent à tous les rendez-vous, prêt à donner un coup de main à tous. Supporter du foot, il a commencé au stade de la gare au marquage des points et a continué ensuite son bénévolat au Pré Saint-Etienne. Mais il garde une affection particulière pour le handball, « *j'étais gardien, j'ai toujours voulu faire de mon mieux et aujourd'hui j'essaye d'apporter mon expérience aux plus jeunes* ». Pour autant, l'ex-handballeur est licencié depuis 3 ans à la section du basket et assiste aux entraînements et aux matches, « *je ne suis pas un bon joueur mais je vois le jeu. Je souffle des idées aux enfants et dis ce qui ne va pas aux entraîneurs* ».



Si les sports collectifs sont prédominants, Pascal vient également assister aux séances d'entraînement du karaté, « *Christian Levasseur m'a appris 2, 3 choses, c'était plus qu'un entraîneur. Avec Christian Fitteduval, on a perdu des gens qui comptaient énormément* ». Une sensibilité à fleur de peau, et une fierté, les JSP. « *Depuis que j'ai 23 ans je participe à l'entraînement des jeunes sapeurs-pompiers. J'adore ce qui est physique, se dépasser. J'aime être avec eux, je les encourage dans les efforts mais eux aussi le font pour moi !* » On le voit, Pascal n'est pas prêt de ranger ses baskets, et s'amuse à la pétanque avec l'Ametpa pour se détendre, « *mais j'ai vraiment un petit niveau !* ». Et alors ? Des bénévoles ou des supporters aussi dévoués, plus d'un club aimerait en avoir.

Nouveau bureau pour l'ESA



son dévouement pendant cette période.

A l'issue de l'assemblée un nouveau bureau a été élu pour un mandat de 4 ans.

Président : Franck Dumont (basket), secrétaire : Christian Vassard (tennis de table), trésorière :

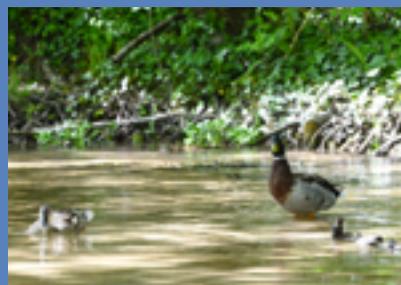
Après 30 années au poste de président de l'ESA, Eric Anger cède son fauteuil à Franck Dumont, responsable de la section basket. Un hommage a été rendu par Maryline Fournier lors de l'AG au bénévole de l'ombre pour

Barbara Bonvalet (basket), vice-président : Gérard Sadé (handball), secrétaire adjoint : Corinne Sadeaune (handball), trésorier adjoint : Bernard Butel (karaté)

Pas de pain pour les canards !

Les canards sont des animaux omnivores, possédant un féroce appétit ! Grain d'avoine, de blé ou de maïs, végétaux et petits insectes, tout est avalé... Mais pas le pain ! Gonflant dans leur estomac il est mal digéré et peut se révéler dangereux pour leur santé.

Pas question de boudier pour autant le plaisir d'aller au bord de l'étang avec les enfants, mais feuilles de salades et restes de légumes seront mieux appréciés, alors stop au pain par nos amis colvert.



ÉTAT CIVIL

Naissances

21 mars : Antonn LEJEUNE

05 avril : Jade LE ROI

14 avril : Jaëlle VANDAELE

22 avril : Naël DE JAEGER

06 mai : Côme DUHAMEL

28 mai : Léa ROUSSELIN HAMEL

30 mai : Tessa LEROUX

12 juin : Eliott GOSSELIN

Mariages

12 juin : Julien NOËL et
Jessica BOURDIN

Décès

09 avril : Bernard CARON

01 mai : Denise BULLANT, née BUQUET

11 mai : Françoise REGNIER, née COROYER

19 mai : Jean-Paul BISSON

08 juin : Monique DUJARDIN, née MAUPAS

"La petite conserverie" la fabrique mobile, sociale et solidaire



Conserver le surplus des jardins potagers et cuisiner les légumes de saison quant ils sont le plus goûteux et le moins onéreux, échanger les idées recettes... Grâce à l'implication de six centres sociaux de la région, dont l'EGT, « La Petite Conserverie » est née. Une cuisine mobile pour conserver les liens.

« C'est la persévérance qui permet d'aller au bout d'un tel projet. » Maryline Fournier, maire d'Arques, se réjouit de la création de « La petite conserverie », inaugurée à l'Espace Georges Thurin (EGT), le samedi 12 juin. Portée par la Maison Jacques Prévert de Dieppe, La petite conserverie est née du travail commun, initié en 2018, par l'EGT et quatre autres centres sociaux du territoire.

« Adhérents, habitants, jardiniers... Tisser des liens pour une autre consommation »

Animateur de l'atelier cuisine à l'Espace Mandela, du jardin partagé, Samuel est aussi aux fourneaux de « La petite conserverie ». « Je souhaite créer un lien fort entre ces différentes activités, explique-t-il. L'idée est de travailler avec les producteurs locaux et notre jardin, apprendre à conserver le surplus de production et lutter contre le gaspillage alimentaire. Mais je ne veux pas seulement mettre en bocaux des légumes, nous allons aussi préparer des recettes à base de nos produits. L'équipement, que nous avons, permet de transformer et de cuisiner ». Chacun

pourra repartir avec ses petits plats mitonnés, soupe de tomates et autres saveurs estivales et les déguster l'hiver venu. Grâce à la stérilisation et la mise en

bocal c'est un nouveau mode de conservation naturel... Que nos aînés utilisaient de longue date.

« La petite conserverie », qui se rendra régulièrement à la rencontre des publics de chaque centre social, sera présente environ tous les quinze jours à Arques, changeant de lieu au gré des animations, du marché mais aussi pour être au cœur des quartiers, proche des habitants. « C'est un labo itinérant pour apprendre à faire des conserves, ouvert à tous. Nous fournirons les aliments et demanderons juste une consigne symbolique pour les bocaux, dévoile Karina Bellahsene, directrice de l'EGT. C'est avant tout un acte anti-gaspillage et solidaire. Une partie de notre production sera offerte aux aides alimentaires. Nous utiliserons et valoriserons également les légumes non-calibrés, « les moches » que l'on ne trouve pas sur les étals mais qui sont tout aussi bons. »

Retrouver les dates et lieux sur le Facebook de l'EGT ou de La petite conserverie.



Sous la tente dressée sur le site Ernest Carnot, les adhérentes de l'atelier cuisine s'affairent, épluchent, pressent les légumes et extraient les jus. Pas le temps de s'amuser ! Quoique, les fous rires sont nombreux et la bonne humeur est communicative ici. En face, les ados du QG ont dressé leur bar à jus, avec un certain succès ! Se rapprochant du véhicule, ou plutôt de la cuisine mobile, un parfum de cannelle et de pommes alerte les papilles... Les « cuistots » surveillent de près la cuisson, s'échangent les conseils. Échanger, c'est le maître mot de « La petite conserverie » et une deuxième tente invite à s'asseoir à l'abri du soleil, pour un temps de partage.